



Programme de formation

FINANCEMENT

ÉLIGIBLE AU FIF PL

Dans la limite du forfait annuel du praticien.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et infirmières diplômés d'État exerçant en libéral (IDEL), conventionnés.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis. Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier et exercer en libéral.

MODALITÉ

Classe virtuelle synchrone

DURÉE

14 h
2 journées de 7 h
(4 demi-journées de 3 h 30)

EFFECTIF

20 stagiaires maximum
5 stagiaires minimum

PROFIL DU FORMATEUR

- ✓ Infirmier(ère) libéral(e)
- ✓ 3 ans d'exercice
- ✓ Formation « prescription des vaccins » suivie

TARIF

FIF PL : 600 €

→ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. La référente handicap étudie, en toute confidentialité, les aménagements nécessaires. Tout besoin spécifique est à signaler dès l'inscription.

Référent handicap

AFONSO Marie-Thérèse
vega.formation@cgm.com
04.67.91.27.89

Prescription des vaccins.

FIF PL S05-070

Depuis l'arrêté du 8 août 2023, l'infirmier peut prescrire et administrer un large ensemble de vaccins. Cette compétence suppose la maîtrise du calendrier vaccinal, la conduite d'un entretien de recueil des antécédents et le repérage des situations relevant du médecin.

PRÉSENTATION

La formation couvre l'ensemble de la démarche, du cadre réglementaire à la traçabilité de l'acte, en passant par la conduite d'entretien face à l'hésitation vaccinale. Ateliers et cas pratiques appuient les apports théoriques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 01** Développer les connaissances nécessaires à la prescription des vaccins (arrêté du 8 août 2023).
- 02** Connaître les maladies à prévention vaccinale et le calendrier des vaccinations (adulte, enfant, professionnels).
- 03** Assurer la traçabilité et la transmission sécurisée des informations au médecin traitant.
- 04** Aborder l'hésitation vaccinale et conduire l'entretien de recueil des antécédents.
- 05** Repérer les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation centrée sur la pratique et le vécu professionnel des participants, alternant apports théoriques et mises en situation.
- Méthodes affirmatives (expositive et démonstrative) pour le cadre réglementaire et les recommandations.
- Méthodes interrogatives et actives : études de cas, analyse de situations, échanges de pratiques, travaux en sous-groupes.
- Livret pédagogique papier remis à chaque participant : notions essentielles, diaporama, fiches techniques et grilles d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation initiale : pré-test (QCM) en début de formation pour situer les acquis.
- Évaluations formatives : quiz en fin d'objectif, mises en situation et exercices au fil de la formation.
- Évaluation finale : post-test (QCM) mesurant l'atteinte des objectifs à l'aide de critères objectifs.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud remis à l'issue de la formation.



Programme de formation

FINANCEMENT

ÉLIGIBLE AU FIF PL

Dans la limite du forfait annuel du praticien.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et infirmières diplômés d'État exerçant en libéral (IDEL), conventionnés.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis. Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier et exercer en libéral.

MODALITÉ

Classe virtuelle synchrone

DURÉE

14 h
2 journées de 7 h
(4 demi-journées de 3 h 30)

EFFECTIF

20 stagiaires maximum
5 stagiaires minimum

PROFIL DU FORMATEUR

- ✓ Infirmier(ère) libéral(e)
- ✓ 3 ans d'exercice
- ✓ Formation « prescription des vaccins » suivie

TARIF

FIF PL : 600 €

➡ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. La référente handicap étudie, en toute confidentialité, les aménagements nécessaires. Tout besoin spécifique est à signaler dès l'inscription.

Référent handicap

AFONSO Marie-Thérèse
vega.format@cgm.com
04.67.91.27.89

~ OBJECTIFS PAR DEMI-JOURNÉE

01 1^{re} demi-journée · 9 h 00 - 12 h 30

Apports théoriques

1. CONNAÎTRE LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

- Décrire les principaux signes cliniques et les modes de transmission
- Apprécier le fardeau épidémiologique de ces maladies
- Expliquer les principes de l'immunité vaccinale et de l'immunité collective

2. DISTINGUER LES VACCINS ET MAÎTRISER LE CALENDRIER VACCINAL

- Distinguer les types de vaccins et leurs caractéristiques
- Utiliser le calendrier des vaccinations : adulte, enfant, professionnels de santé
- Appliquer les recommandations en vigueur et les schémas de rattrapage

02 2^e demi-journée · 13 h 30 - 17 h 00

Apports théoriques

Travaux en sous-groupes

3. SITUER L'ACTE VACCINAL DANS SON CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Repérer le cadre de l'arrêté du 8 août 2023 et le périmètre de compétence infirmier
- Distinguer la prescription de l'administration
- Identifier les publics concernés et les situations exclues du périmètre

4. ASSURER LA TRAÇABILITÉ DE L'ACTE VACCINAL

- Renseigner le carnet de vaccination et les outils numériques
- Appliquer les règles de conservation, de chaîne du froid et d'élimination
- Sécuriser la traçabilité et la cotation de l'acte
- Atelier : analyse de situations de prescription et de traçabilité

03 3^e demi-journée · 9 h 00 - 12 h 30

Apports théoriques

Analyse de pratiques

5. CONDUIRE L'ENTRETIEN DE RECUEIL DES ANTÉCÉDENTS

- Structurer l'entretien préalable à la prescription
- Recueillir les antécédents, les traitements en cours et le statut vaccinal
- Adopter une posture de communication adaptée à l'interlocuteur

6. ABORDER L'HÉSITATION VACCINALE ET REPÉRER LES SITUATIONS COMPLEXES

- Identifier les ressorts de l'hésitation vaccinale
- Répondre aux objections par une argumentation fondée sur les données
- Repérer les contre-indications et les précautions d'emploi
- Décider de l'orientation vers le médecin

04 4^e demi-journée · 13 h 30 - 17 h 00

Apports théoriques

Étude de cas

Évaluation finale

7. TRANSMETTRE ET COORDONNER

- Transmettre les informations au médecin traitant de façon sécurisée
- Organiser la coordination avec les autres professionnels de santé
- Respecter la confidentialité et le secret professionnel

8. CONSOLIDER SA PRATIQUE

- Traiter des cas pratiques de synthèse
- Identifier les points de vigilance de sa propre pratique
- Évaluation finale